



Présentation de l'APM  
Plan directeur Bridge-  
Bonaventure  
OCPM

28 juin 2023



# Port d'aujourd'hui et de demain

# Acteur du développement économique

## Le Port accueille :

- 2 000 navires par année
- 2 000 à 2 500 camions par jour
- 60 à 80 convois ferroviaires par semaine

## Le Port contribue à l'économie montréalaise, québécoise et canadienne :

- 2,6 milliards de dollars par an en retombées économiques;
- 250 millions de dollars en recettes fiscales pour les différents paliers de gouvernement;
- Plus de 19 000 emplois directs, indirects et induits;
- 36 millions de tonnes et 100 milliards de dollars de marchandises (vrac liquide, vrac solide et conteneurs) : aliments, produits médicaux, matériaux de construction, céréales, sel, sucre brut, engrais, etc.
- 110 millions de consommateurs desservis;
- Un écosystème de plus de 6 000 entreprises.

# La relation Ville-Port

## Des ambitions communes

### Plan stratégique 2023-2027 (*démarche Port 2030*)

- Mobiliser les partenaires portuaires autour d'enjeux sociaux et environnementaux afin d'améliorer, entre autres, la cohabitation entre les différents usages;
- Ouvrir et embellir les installations portuaires et les interfaces ville-port;
- Élaborer et mettre en œuvre un plan d'adaptation aux changements climatiques;
- Élaborer et mettre en œuvre une feuille de route en transition énergétique.

## Une collaboration renforcée

- Partenariat Climat Montréal
- Comité de liaison Ville-Port
- Agenda 2030 de l'AIVP



# Les relations avec les communautés

Ville-Marie, Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, RDT/PAT, Montréal-Est, Contrecoeur et Premières Nations.

## Quelques initiatives :

- Un système de gestion de plaintes
- Un comité de bon voisinage créé en 2015
- Le soutien de près de 70 organismes, événements et projets communautaires par année
- La tenue des consultations publiques, de rencontres sur les projets, les travaux et les mesures mises en place concernant des enjeux de cohabitation
- La participation à plusieurs comités de concertation de la Ville, dont la Table de concertation sur Bridge-Bonaventure
- L'exposition À bon port!
- La présence du conteneur Port en Ville



# Interface Ville-Port

## Initiatives passées

- Talus végétalisés (secteur Viau)
- Grand Quai (toit vert, centre d'interprétation portuaire et la tour)
- Plantation de 2 000 arbres sur 5 ans

## Initiatives à venir

- Embellissement des clôtures, murs antibruit et espaces résiduels qui composent l'interface;
- Mesures d'atténuation des impacts (sonores et visuels);
- Verdissement (plantation d'arbres, talus végétalisés, stationnements écoresponsables, entretien);
- Signalétique et optimisation des points d'accès;
- Aménagement de points d'observation ou de modules d'interprétation (sur le fleuve et/ou sur les activités portuaires);
- Installations artistiques, environnementales ou technologiques (éphémères ou permanentes);
- 5 projets sur 5 ans (plan stratégique)



# Vers la carboneutralité

## Contributions à diminuer GES et lutter contre les changements climatiques

### Engagements pris lors du Sommet Climat du 20 mai dernier

- 30 % des territoires qui sont sous la gestion de l'APM seront protégés
- Un plan d'adaptation aux changements climatiques sera déployé
- Des plantations de 3 000 arbres sur 5 ans
- Les émissions de GES de portées 1, 2 et 3 dont l'APM a l'entière responsabilité, seront réduites de 55 % d'ici 2030, pour atteindre la carboneutralité d'ici 2035
- Les émissions de GES de portée 3 dont l'APM n'a pas l'entière responsabilité, notamment celles générées par les entreprises logistiques situées sur le territoire portuaire, seront réduites de 40 % d'ici 2040, pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050



*Bateau de croisière utilisant les branchements électriques fournis à quai*

# Le Port bien ancré dans Bridge- Bonaventure



# Siège social de l'APM

- Ancien pavillon de l'administration et de la presse d'Expo 67
- Réfection du stationnement en 2019 (noues drainantes, bornes de recharge électrique, nouvelles plantations d'arbres, de végétaux et éclairage DEL)
- Travaux de stabilisation des berges en 2022, une deuxième phase vers l'est à venir
- 2<sup>e</sup> phase de notre plan d'aménagement extérieur à venir
- Collaboration avec la Ville de Montréal au projet de la promenade riveraine



# Terminal Bickerdike

- Construit en 1896 et exploité depuis plus de 50 ans par la compagnie Empire/QSL
- 600 000 tonnes de marchandises par année
- Liaison essentielle pour Terre-Neuve, Labrador et les Îles-de-la-Madeleine
- Réaménagement majeur 2019-2021 (initiatives DD et autres investissements à venir)
- Contributions financières pour des mesures de performance énergétique du nouveau bâtiment administratif d'Empire
- Aménagement d'un talus végétalisé (Canada Maltage)



# La cohabitation

- Augmentation de projets immobiliers
- Opérations 24 heures sur 24 , 7 jours sur 7
- Efforts continus pour atténuer les impacts et maintenir une cohabitation harmonieuse
- Lignes directrices applicables aux nouveaux aménagements à proximité des activités ferroviaires (Montréal première ville à les adopter)
- L'importance de la cohabitation harmonieuse des usages est soulevée dans le plan directeur et dans plusieurs opinions écrites de l'APM, dont la plus récente sur le Projet de ville de la Ville de Montréal

# L'interface ville-port

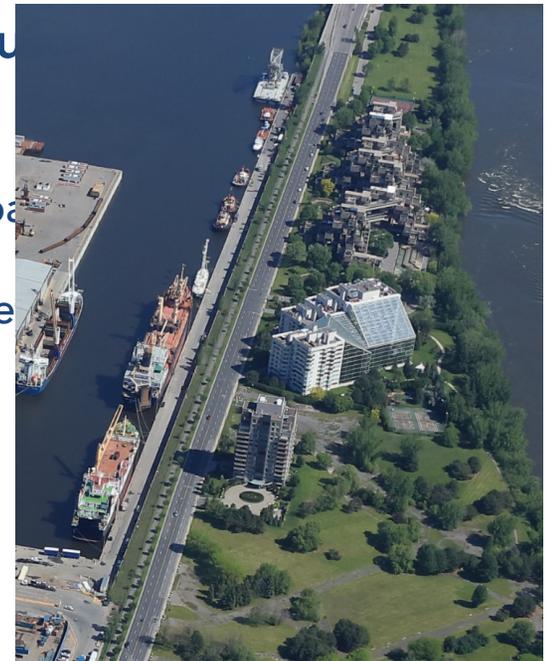


## En 2010 : rétrocession de terrains

- 29 parcelles pour 19 hectares à l'entrée du centre-ville

## Projet d'aménagement de la bande verte longeant l'avenue Pierre-Dupuy

- Créer un sentier piétonnier de 450 mètres avec vue et panneaux d'interprétation des installations portuaires et du secteur, soit principalement Bickerdike et le Vieux-Port (Grand Quai);
- Offrir aux Montréalais et aux visiteurs de passage une balustrade et des points d'observation avec un mobilier urbain;
- Bonifier la plantation d'arbres en s'harmonisant aux essences privilégiées par la Ville de Montréal.





# Recommandations et conclusions

# Recommandations et conclusion

## Recommandations

- La **piste cyclable dans l'axe du chemin des Moulin/rue Riverside soit déplacée** à l'ouest de l'autoroute 10 à l'extrémité de l'avenue Pierre-Dupuy pour se rendre directement sur la rue Mill sans revenir sur la rue Riverside.
- Un **comité sur l'interface ville-port** soit formé avec les représentants de l'APM, des arrondissements concernés et de la Ville.
- Des exigences soient établies auprès des promoteurs immobiliers dans tous les sous-secteurs de Bridge-Bonaventure, dont la Cité-du-Havre, en tenant compte, entre autres, des **lignes directrices applicables aux nouveaux aménagements à proximité des activités ferroviaires** afin de maintenir une cohabitation harmonieuse entre les différents usages.

Poursuite de la **contribution de l'APM à la mise en valeur des secteurs, dont Bridge-Bonaventure, et la collaboration mutuelle entre la Ville et le Port** qui ne peuvent qu'être bénéfiques pour l'avenir.



Questions?

Merci!